

TROUSSEAU DE LINGE

Tout linge doit être marqué au nom de la personne.
La Résidence s'en charge moyennant paiement d'un forfait de 50 euros.

Le dépôt du linge doit être effectué au plus tard deux jours avant l'entrée, à l'accueil de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

Un inventaire sera effectué, en votre présence, avec une lingère de l'établissement.

Afin de faciliter l'accompagnement de votre parent au sein de l'établissement le trousseau de linge ci-dessous sera nécessaire.

TROUSSEAU DAME :

- 14 mouchoirs ou de préférence des mouchoirs en papier (stock à renouveler périodiquement)
- 7 serviettes de table
- 7 chemises de corps ou combinaisons en coton
- 10 culottes en coton
- 5 soutiens gorge
- 7 robes ou jupes ou pantalons
- 7 chemisiers
- 6 gilets ou pulls
- 7 paires de bas, collants ou de chaussettes
- 1 paire de pantoufles
- 2 paires de chaussures
- 1 peignoir de bain et 1 robe de chambre
- 7 chemises de nuit
- 1 manteau et 1 blouson d'été
- 1 chapeau d'été et 1 bonnet d'hiver
- 1 écharpe (hiver) et 1 foulard (été)

TROUSSEAU HOMME :

- 14 mouchoirs ou de préférence des mouchoirs en papier (stock à renouveler périodiquement)
- 7 serviettes de table
- 7 chemises de corps
- 10 slips en coton
- 7 chemises ou polos à longues manches
- 7 pantalons
- 7 paires de chaussettes
- 1 paire de pantoufles
- 2 paires de chaussures
- 1 peignoir de bain et 1 robe de chambre
- 7 pyjamas
- 6 pulls ou gilets
- 1 manteau et 1 blouson d'été
- 1 chapeau d'été et 1 bonnet d'hiver
- 1 écharpe (hiver) et 1 foulard (été)

Le linge sera à renouveler en fonction d'une utilisation normale par une personne âgée. Les vêtements devant être entretenus à 30°C ou lavés à la main (ex. : DAMART, pures laines, soie) ne pourront être traités par la lingère.